Section meusienne du Syndicat National Unitaire
des instituteurs professeurs d'école et p.e.g.c.
7 rue du Dr Alexis Carrel 55100 VERDUN
tél. : *03 29 86 42 87* - courriel : *snu55@snuipp.fr*

SNUipp - FSU

Fédération Syndicale Unitaire

Verdun, le 12 février 2014

Secrétariat Départemental

SNUipp-FSU Meuse

Objet : rythmes scolaires

A

Mr XXXXXXX,

Maire de la commune de xxxxxxxxxxxxxxxx

Je vous prie de trouver ci-dessous un lien pour télécharger le contre-rapport sur la réforme des rythmes. Issu de notre propre enquête auprès des écoles, il sera présenté au comité national de suivi des rythmes par notre secrétaire général Sébastien SIHR. Notre but est de dresser un réel bilan de la réforme en cours afin de répondre à l'auto-satisfecit du ministère. Le rapport de la commission nationale de suivi des rythmes ne reflète pas la réalité du terrain. Il ne s'appuie sur aucune donnée chiffrée et ne fait pas un bilan exhaustif des remontées des comités de suivi départementaux.

Lorsqu'une organisation du temps scolaire donne ici ou là satisfaction aux élèves et à leurs enseignants, nous ne pouvons que nous en réjouir, mais il s'agit aussi de prendre la mesure des difficultés objectives rencontrées dans nombre d'écoles.

Depuis l'annonce de la réforme des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU n'a cessé de mettre en garde sur les questions des moyens budgétaires et humains, des transports et de la disponibilité des locaux. Aujourd'hui, ce sont bien ces contraintes matérielles qui dictent les futurs horaires des écoles. Nous sommes loin des préoccupations qui devraient être prioritaires : les conditions d'apprentissages et de réussite de nos élèves.

Pour les enfants, la multitude d'intervenants et la journée scolaire (dont la succession des différents temps manque de cohérence) engendrent fatigue, énervement et perte de repères. Des enseignants le constatent ensuite en classe. Certains font part d'un absentéisme fréquent les mercredis matin. De plus, une majorité des enseignants passés à 9 demi-journées a vu ses conditions de travail se dégrader : libération des salles de classe dès la fin des cours pour les NAP, manque d'autres espaces pour recevoir les parents, se réunir et effectuer leurs corrections et leurs préparations.

Le fait que les financements de cette réforme reposent essentiellement sur les budgets des collectivités nous amène à craindre une territorialisation de notre école publique ainsi qu'une disparité sur le territoire.

Dans notre département rural, de nombreux projets ont été conditionnés à la carte des transports et à la limitation des moyens financiers. Sur le site du ministère de l'Education Nationale, on peut lire : *« Avant la*

réforme, seuls 20% des écoliers avaient accès à des activités sportives, culturelles ou de loisirs le mercredi matin, et les inégalités d'engagement des communes dans les activités périscolaires allaient de 1 à 10. C'est aux enfants des communes et des territoires les plus pauvres que la semaine de seulement 4 jours était le plus préjudiciable car ils étaient livrés à eux-mêmes, devant leur télévision par exemple. Ainsi, les nouveaux rythmes scolaires révèlent les inégalités existantes et permettent de les corriger. Avec la réforme, 80% des écoliers participeront à des activités périscolaires auxquelles ils n'auraient sans cela jamais eu accès et qui leur permettront de faire de nombreuses découvertes. » Or nous savons maintenant que pour nombre de nos écoliers les NAP se résumeront à un accueil périscolaire, voire une « garderie ». Parmi nos élèves, certains issus de familles défavorisées, rentreront chez eux encore plus tôt, faute de pourvoir faire un autre choix. Certes, leurs journées seront moins longues mais où est l'enrichissement culturel, sportif ? Il y a bien là une contradiction avec un des objectifs premiers de la réforme qui était de compenser les inégalités sociales.

Le SNUipp-FSU ne peut se reconnaître dans ce projet qui part du principe qu'une réforme des rythmes peut être réussie partout dans le cadre des décrets actuels. Il réaffirme donc son opposition à la mise en œuvre du décret des rythmes qui ne répond en rien au problème récurrent du traitement de l'échec scolaire mais risque au contraire de creuser les écarts. L'ambition de la réussite de tous grâce à l'école de la République ne peut pas s'accommoder d'une réforme a minima qui n'aborde pas les problèmes de fond. C'est d'une véritable refondation dont nous avons besoin et le SNUipp-FSU est porteur d'un véritable projet pour l'école, qui a été débattu avec les collègues et adopté par les instances de notre syndicat. C'est pourquoi nous continuons de demander l'ouverture de discussions réunissant tous les acteurs concernés par la réforme

Il est encore temps de reculer, de reprendre l'ouvrage. Nous exigeons d'autres propositions pour une école plus juste et égale sur tout le territoire, pour la réussite de tous dans de meilleures conditions d'accueil et de travail. Pourquoi ne pas écouter les professionnels du terrain, les élus et les familles ? L'école est l'affaire de tous. Elle a besoin de sérénité et de fondations solides.

Nous le répétons, la refondation initiée par Vincent Peillon est bancale et doit être rediscutée !

Nadège MOREAU, Co-Secrétaire départementale du SNUipp-FSU Meuse

ACCEDER AU CONTRE RAPPORT